

Sujet : demande de renseignement
De : Jean-Marc Boyer <jmb22755@gmail.com>
Date : 01/02/2021 à 09:53
Pour : dp.grima@villedebeausoleil.fr

Madame, Monsieur,

Depuis le 18 janvier 2021 il n'y a plus les observations tant sur le registre de l'enquête publique que celles reçues par mails, sur le site de la Mairie
Dans l'attente de votre aimable réponse avec mes remerciements anticipés

Salutations distinguées

Jean-Marc BOYER



Garanti sans virus. www.avg.com

Sujet : Fwd: enquête publique projet de construction Grima

De : Véran Norbert <n.veran@orange.fr>

Date : 01/02/2021 à 11:57

Pour : dp.grima@villedebeausoleil.fr

Copie à : Info Aspona <info@aspona.org>

Bonjour. Face au projet de construction de 259 logements dans le secteur de Grima, je ne peux qu'exprimer de très fortes réserves. Nous sommes là dans une zone naturelle de forêt qui devrait être précieusement préservée et valorisée dans une commune comme Beausoleil qui, dans le prolongement de Monaco, a une des plus fortes densités de population du département. De plus, cette zone naturelle abrite de nombreuses espèces protégées comme les chiroptères. Dans une démarche de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique, il serait donc beaucoup plus judicieux de chercher d'autres solutions pour résoudre les problèmes de logement que toujours plus d'artificialisation (ici 2,5 ha) et le déclassement d'une zone naturelle en zone constructible. Cela serait d'ailleurs plus conforme à l'objectif gouvernemental de zéro artificialisation nette.

Norbert Véran

> Norbert Véran

Sujet : Enquête publique Grima / mise en compatibilité du PLU

De : Marjorie JOUEN <jouen@delorsinstitute.eu>

Date : 01/02/2021 à 19:10

Pour : "dp.grima@villedebeausoleil.fr" <dp.grima@villedebeausoleil.fr>

Madame la Commissaire-enquêtrice,

Je souhaite vous faire part de mon opposition au projet porté par Nexity susceptible d'emporter modification du PLU et donc urbanisation de 1,5 ha.

En effet, toutes les raisons ayant prévalu pour classer ces parcelles en zone naturelle en 2008 (approbation du PLU) sont non seulement toujours valables, mais se trouvent renforcées par le contexte actuel - 13 ans plus tard - de réchauffement climatique, d'augmentation de la pollution de l'air, notamment liée à l'augmentation du trafic routier (particules fines) et à la croissance du parc immobilier à Beausoleil (GES), ainsi que la recolonisation par des espèces animales et végétales dont certaines sont considérées comme d'intérêt communautaire. **Il n'y a donc pas d'alternative à imaginer : cette zone doit rester naturelle.**

Pour ce qui est du projet lui-même, la démarche des promoteurs prétendant procéder à une "greffe architecturale, paysagère et humaine" rappelle, malheureusement, les pires réalisations de défiguration de sites remarquables des années 1970 ou 1980.

Cette opération immobilière située au cœur de la forêt de Grima et non pas en périphérie comme le sera le projet de Parc public, où le bruit de la Moyenne Corniche est incessant, entrainerait une réduction de 1,39% de la superficie des zones naturelles de Beausoleil ne respectant pas l'objectif "zéro artificialisation nette". Alors que les événements climatiques extrêmes se multiplient, le projet semble sous-estimer de manière inquiétante techniquement la géologie et la morphologie du site. Comme le rappelle le CEREMA (<https://www.cerema.fr/fr/actualites/projet-muse-integrer-multifonctionnalite-sols-documents>), les sols jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes. En fonction de leurs caractéristiques, ils peuvent assurer avec plus ou moins d'efficacité diverses fonctions : production de biomasse végétale (agriculture, forêt, ...), support de biodiversité, infiltration et filtration des eaux pluviales, régulation des îlots de chaleur urbains, etc. Dans un contexte de consommation excessive de cette ressource non renouvelable, les usages des sols constituent désormais un des enjeux forts de l'aménagement du territoire : les sols de "bonne qualité" devant être préservés en priorité de l'urbanisation. Ce devoir de préservation plaide, lui aussi, pour renoncer à ce projet, au nom des générations futures et de notre qualité de vie, maintenant.

Cordialement,

Marjorie Jouen

Sujet : TRESOR VERT DE GRIMA _ NON à LA DEGRADATION et AU BETONNAGE DU SITE

De : <sandrine.maier@embb.com>

Date : 01/02/2021 à 20:28

Pour : <dp.grima@villedebeausoleil.fr>

Chère Madame la Commissaire Enquêtrice,

Je suis CONTRE la réalisation d'un complexe immobilier au cœur de la forêt de Grima. Un des derniers sites sur les collines de Beausoleil bénéficiant encore de verdure et un quelque peu de biodiversité vitale à notre santé et celle de nos enfants.

Merci de sauvegarder cette zone naturelle pour NOUS et les générations à venir.

Bien cordialement
Sandrine ANFOSSO

Sujet : Enquête publique projet Grima

De : Florian Müller <florian.muller55@gmail.com>

Date : 01/02/2021 à 22:07

Pour : dp.grima@villedebeausoleil.fr

Bonjour,

Je vous écris ce mail au sujet de la participation à l'enquête publique concernant le projet immobilier dans le quartier de Grima.

J'ai habité ce quartier pendant 13 ans de la tendre enfance à l'âge adulte et qu'un tel projet voit le jour serait pour moi une véritable catastrophe en plusieurs points :

- Tout d'abord d'un point de vue purement pratique, avoir autant d'habitation entraînerait une circulation effroyable dans le quartier dont la voirie n'est déjà pas adaptée. Et cela sans compter les embouteillages tout simplement monstrueux qui verraient le jour au niveau de la moyenne corniche, qui est l'unique accès à ce quartier. Bien-sûr vous me répondrez que des aménagements seront prévu afin de fluidifier le trafic et de sécuriser cette route assez dangereuse. D'où mon dernier point : l'aspect écologique.

- Afin de mener à bien cette catastrophe, c'est tout un écosystème qui va être chamboulé voire détruit. Alors que notre planète saigne nous continuons d'ouvrir ses plaies. La forêt de Grima est un des rares espaces verts encore intacte sur une Côte d'Azur déjà trop bétonnée, qui donne refuge à bon nombres d'espèces vivantes (végétales ou animales). Quid de ces êtres vivants qui anéantis par les travaux devront se trouver un nouveau logement ? De plus les poumons de notre planète sont les arbres qui la recouvrent ; or dans votre projet il me semble que bon nombre devront être abattus. Est-ce vraiment nécessaire de continuer le massacre et d'accélérer notre perte ? Nous avons la chance à Beausoleil d'avoir cet espace. Profitons-en et aidons-le à exister en y créant un parc naturel plutôt que de le saborder.

J'espère que mes quelques mots et ceux des autres citoyens vous feront entendre raison.

Cordialement,
Florian Müller.